

Conseil municipal du 09 juin 2020

Déclaration des élu-e-s TAE

Délibération 30

Puisqu'il est question de la rue des Malembardières et donc du secteur autour de Grand Maison, nous pensons qu'il serait bien d'organiser une commission (pourquoi pas participative) afin de faire un point notamment sur l'aménagement du quartier (la rue des Malembardières mais aussi l'OAP Grand-Maison et le lotissement derrière la rue P. Timbaud). Le collectif d'habitants pourrait y être convié, addult... Cela permettrait à chacun d'avoir une vue d'ensemble.

Outre la question de l'aménagement de ce quartier, cette commission pourrait aussi nous permettre de faire un point sur différents projets en cours dans une logique de développement durable et de transition écologique.

Vous avez fait du développement durable un axe majeur de votre campagne aux dernières Municipales. Comme je vous le disais lors de la précédente séance de CM, vous pourrez compter sur nous pour travailler avec vous, vous encourager dans ce sens et appuyer tout ce qui pourra permettre de nous engager dans une telle démarche.

Outre les aménagements urbains, les abattages d'arbres sur la Quantinière ne manquent pas non plus de susciter des réactions. L'abattage récent d'un arbre centenaire sur le quartier de la Quantinière (Courrier de l'Ouest du 4 juin dernier) pose de notre point de vue question. Y avait-il réellement nécessité de supprimer cet arbre ? Il semble d'ailleurs qu'un second arbre soit également menacé d'être abattu...

Vous le savez, la nécessaire transition écologique nous oblige à agir dans deux directions : d'une part de réduire de manière drastique nos émissions carbone (à effet de serre) tout en limitant les atteintes à la biodiversité, d'autre part d'aller vers une ville résiliente capable de s'adapter au changement climatique auquel, nous le savons maintenant, nous n'échapperons pas.

Dans cette optique, il est indispensable de promouvoir le végétal en ville pour diminuer les îlots de chaleur. La végétalisation des quartiers, des places (comme la place Gabriel Peri par exemple dont nous attendons de connaître le projet concret d'aménagement) doit être intégrée dans tous les projets. Outre qu'elle permet un cadre de vie agréable et l'amélioration de la qualité de l'air, elle se pose comme une nécessité pour bien vivre demain. Pendant les canicules, on peut mesurer des écarts de température de plus de 6° entre un quartier végétalisé et un autre qui ne l'est pas...

Certains quartiers anciens de Trélazé bénéficient de rues arborées et végétalisées, avec des sentiers pédestres. C'est le cas du quartier de la Pépinière (rues Jacques Brel et Brassens par exemple) Les nouveaux quartiers, sans doute du fait des nombreux facteurs (prix du foncier, primauté de l'exigence économique immédiate, etc.) n'ont plus cette qualité. Pour autant, il faut absolument planter des arbres en pieds des maisons, des immeubles, dans les cours d'école... Et lorsqu'on a un arbre centenaire, à moins d'une nécessité absolue, nous considérons qu'il est impératif de le sauvegarder et de l'intégrer dans le projet d'aménagement.

En plus de faire un point donc sur le quartier Malembardières/Timbaud/Grand Maison ou de la question spécifique des arbres centenaires, une commission participative sur toutes ces questions (urbanisme, développement durable, transition écologique, etc.) permettrait de faire le point sur l'avancée des projets en cours et d'alimenter notre réflexion collective pour intégrer les exigences écologiques en terme de végétalisation dans les projets urbanistiques à venir (dont par exemple la place Malaquais ou la place des Tellières).